

COMMUNE DE LEYME

CONSEIL MUNICIPAL SESSION ORDINAIRE

Séance du 10/04/2018
à 8h30

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du précédent compte rendu du Conseil Municipal

1. Approbation des comptes de gestion

Le Conseil Municipal confirme que les comptes de gestion 2017, dressés par le Trésorier pour les différents budgets, sont conformes à l'ensemble des opérations passées par la Commune en 2017.

2. Vote des comptes administratifs

CA Budget principal

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/17 :	- 139 761.35 €
Restes à réaliser au 31/12/17 :	- 33 558.00 €
Besoin de financement de la section d'investissement :	- 173 319.35€
Résultat de fonctionnement 2017	91 157.22€
<u>Résultat cumulé à affecter :</u>	507 178.25 €

Affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Art.1068)
- 173 319.35€

Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif ligne 002 (section de fonctionnement)
333 858.90€

Ont été financés en investissement en 2017 :

- Eclairage public: 45 368.40€
- Maison médicale : 171 586.62€
- Lotissement de la Poste : 1 935.16€ (solde honoraires)
- Bâtiments communaux : 18 599.17€ (façades de la Mairie : 9 000.00€, stores mairie : 6000.00€, étanchéité toiture sport et loisirs : 2 500.00€, éclairage de l'Eglise : 1 500.00€)
- Achat de matériel et outillage: 13 971.59€ (informatique école : 3100.00€, barrières stop école : 2000.00€, panneau d'info°: 1800.00€, sécateur : 1700.00€, bureaux et chaises école : 1400.00€ ...)
- Travaux d'accessibilité : 1 442.72€
- Abassons de l'Eglise : 3 456.00€
- Parking des écoles : 23 978.09€
- Clôture des écoles : 5460.00€

CA eau

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/17:	3 111.06€
Restes à réaliser au 31/12/17:	<u>23 057.50€</u>
Excédent de financement de la section d'investissement :	26 168.56€

Résultat de fonctionnement de 2017	29 517.77€
Résultat de fonctionnement cumulé <u>à affecter</u> :	127 081.43€

Affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Art.1068 sur budget primitif) **0.00€**

Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif ligne 002 (section de fonctionnement) **127 081.43€**

En 2017, ont été financés en investissement:

- Réhabilitation du réseau AEP route de Molières et Lascamps: 286 355.16€
- Achat de 4 cuves à eau : 948.89€
- Remboursement au budget principal des réseaux du lotissement de la Poste : 3627.60€

CA assainissement

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/17:	252 203.11 €
Restes à réaliser au 31/12/17:	<u>- 52 500.00€</u>
Excédent de financement de la section d'investissement :	199 703.11 €

Résultat de fonctionnement de 2017:	851.46€
Résultat de fonctionnement cumulé <u>à affecter</u>	96 512.12€

Affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Art.1068 sur budget primitif) 0.00€

Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif ligne 002 (section de fonctionnement) **96 512.12€**

En 2017, ont été financés en investissement:

- Extension du réseau chez Chastres :5 671.08€
- Achat d'une pompe monophasée : 517.84€
- Remboursement au budget principal des réseaux du lotissement de la Poste : 14 474.40€
- Construction d'une STEP : levés topographiques : 2094.00€

CA Village vacances

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/17:	0.00 €
Résultat de fonctionnement à affecter :	35 742.19€

Affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Art.1068 sur budget primitif) 0.00€
Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif ligne 002 (section de fonctionnement) 35 742.19€

CA Les Platanes

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/17:	- 118 793.32€
Résultat de fonctionnement à affecter :	0.00 €

CA Station service

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/17:	42 713.09€
Résultat de fonctionnement à affecter :	50 308.07€

Affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Art.1068 sur budget primitif) 0.00€
Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif ligne 002 (section de dép fonctionnement) 50 308.07€

CA C.C.A.S

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/17:	0.00€
Résultat de fonctionnement:	11 838.88€

Ce résultat sera intégré au budget de la commune 2019.

CA Caisse des écoles

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/17:	- 152.98€
Résultat de fonctionnement à affecter:	263.46€

Affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Art.1068 sur budget primitif) 152.98€
Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif ligne 002 (section de dép fonctionnement) 110.48€

3. Vote des budgets

budget principal

fonctionnement : 1 289 950.90€
investissement : 716 587.87€

Dépenses de fonctionnement :

Sont prévus notamment :

Intérêts d'emprunt : 10 695.49€

Mise aux normes sous sol EPT : 13 500.00€ et Eglise : 1 700.00€

Attribution de compensation au Grand Figeac à hauteur de 62 733.00€ (2017 : transfert de la compétence éclairage public pour 27 285.00€/an révisable dans trois ans)

Recettes de fonctionnement

DGF

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
523 524,00	520 666,00	519 123,00	491 136,00	472 562,00	453 360,00	443686,00	442 796,00

Impôts locaux

2016 : +1.5%

2017 : 0%

2018 : 0% les élus décident de ne pas augmenter les impôts locaux (le Grand Figeac décide une augmentation de 2% de la TH)

Sur la section d'investissement :

Capital de l'emprunt : 40 579.38€

Capital garanti restant dû (caution des prêts HLM) au 01/01/18 : 602 389.14€

Opérations poursuivies en 2018:

- Façade école maternelle : 8500.00€
- Cour de l'école : 12 500.00€
- Maison médicale : 5 000.00€
- Travaux d'accessibilité maison des assoc°, EPT, Ecole : 79 500.00€
- Parking Larraufie : 9 000.00€
- Achat parcelle forêt : 4 000.00€
- Clôture des écoles : 4 540.00€
- Numérotation des maisons (étude) : 6 480.00€

Projets 2018:

- Matériel : 34 130.00€ (véhicule léger: 10 000.00€, trifiash : 3 000.00€, informatique école : 2 800.00€, mobilier urbain : 2 500.00€, jeux école : 3 000.00€, cylindres serrures écoles :

- 2 000.00€, panneaux de signalisation : 2 000.00€, ordinateur accueil mairie : 1330.00€, aire amortissante aire de jeux : 1 000.00€
- Travaux dans les bâtiments communaux : 55 000.00€ : 10 000.00€ ancien local de la Poste, salle de motricité électricité et plafond : 6 000.00€, thermotop et cloison phonique école : 5 000.00€.
 - Borne de recharge électrique de véhicules: 4 500.00€
 - Accessibilité 2ème tranche : 174 000.00€
 - Terrain tennis : 15 000.00€
 - Diagnostic des réseaux secs rue principale : 10 000.00€
 - Plantations école: 500.00€
 - Numérotation des maisons (signalétique): 35 000.00€
 - Couverture de l'Eglise : 55 000.00€
 - Régularisation chemin ruraux : 2 000.00€
 - Achat terrain route de Molières pour parking : 15 000.00€
 - Lampe EP boulangerie : 900.00€

Budget eau

Fonctionnement :	231 755.14 €
Investissement :	295 371.10 €

Opérations poursuivies en 2018:

- Reminéralisation de l'eau à Frescalines (étude): 30 400.00€
- Installations techniques : 8 672.40€ (pompage de Lasfargues)
- Travaux de recherche et réparation des fuites à Lascamps : 11 500.00€

Projets 2018:

- Travaux, indemnisation et acquisition des périmètres de protection des captages : 173 500.00€
- Installations techniques : 9 000.00 € (pompage Les Travers), divers : 5500.00€
- Matériel : 2 000.000€
- Diagnostic du réseau rue principale : 10 000.00€
- Extension du réseau aux Fraux : 40 000.00€
- Extension réseau Larode : 4 600.00€

Inscription d'un emprunt de 11 400.00€ dans l'attente des subventions pour les captages.

Budget assainissement

Fonctionnement :	185 269.01€
Investissement :	354 175.22€

Opérations poursuivies en 2018:

- Projet de construction d'une nouvelle station d'épuration (étude +maitrise œuvre): 52 500.00€

Projets 2018:

- Diagnostic du réseau rue principale : 10 000.00€
- Travaux sur réseau : 12 000.00 €
- Projet de construction d'une nouvelle station d'épuration (travaux) : 270 640.59€
- Matériel : 5 000.00€

Budget village de vacances

Fonctionnement : 52 242.19€
Investissement : 0.00 €

L'association de gestion du Village de vacances est en liquidation judiciaire, le montant des impayés de loyers est de plus de 52 000.00€, provisionnés au titre des créances éteintes grâce à une subvention du budget principal de 16 500.00€.

Budget station service

Fonctionnement : 950 313.07€
Investissement : 100 917.72 €

budget lotissement des Platanes

Fonctionnement : 118 797.32€
Investissement : 237 588.64€

4. Mise à jour du tableau des emplois suite au départ en retraite de M Mazac

Considérant que Monsieur MAZAC Robert, agent de maîtrise principal, a été admis à la retraite pour invalidité au 1^{er} septembre 2017,
Considérant que le Conseil Municipal a décidé la création d'un poste d'adjoint technique au 1^{er} décembre 2017,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,
Décide la suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps plein, au 1^{er} mai 2018,

5. Vente du tracteur tondeuse du village de vacances

Le Maire propose au Conseil Municipal de vendre le tracteur tondeuse du village de vacances entre 800.00€ et 1000.00 € dans la mesure où la commune ne s'en sert plus depuis plusieurs années.

6. Délégation au Maire pour colis alimentaires et aides financières

Le Maire,
Rappelle que le Conseil a voté la dissolution du CCAS par délibération n°2017/12/11-01,

Propose de lui donner délégation afin de pouvoir répondre aux situations d'urgence dans les conditions suivantes :

Attribution de colis alimentaire : 100.00 € par bénéficiaire et par trimestre

Achat de mobilier : 500 .00€ par bénéficiaire et par an

Le Conseil Municipal donne délégation au Maire dans les conditions énoncées ci-dessus.

7. Motion relative à la transformation de la ligne ferroviaire Cahors/Capdenac en voie verte

Reportée

8. Vente ancien ordinateur portable des élus

Le Maire,

Propose au Conseil Municipal de vendre le vieil ordinateur portable des élus,
Il a été acheté en 2008 et n'est plus utilisé depuis plusieurs années,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Compte tenu de la vétusté de cet ordinateur,

Décide de le vendre au prix de 10.00€,

Charge le 1^{er} adjoint de signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.